

Le 27 janvier 2020

Direction Action Sociale et Insertion
AXC/SL/GC

Avis de vacance

**Direction Action Sociale et Insertion – Secteur Action sociale de proximité
Maison de quartier G. Péri
Travailleur(euse) Social(e)**

Emploi à temps plein relevant du cadre d'emploi des Assistants Socio Educatifs.

**Délai de rigueur au plus tard le :
Jeudi 6 février 2020 inclus**

MISSIONS DU SECTEUR :

Le secteur Action Sociale de Proximité élabore et met en oeuvre dans chacune des cinq maisons de quartier de la commune un projet d'action sociale territorialisée, en référence à trois axes d'intervention : permettre l'accès aux droits et lutter contre les exclusions, soutenir les liens sociaux et intrafamiliaux, soutenir le développement des solidarités et accompagner les changements.

A partir de ces équipements de proximité "maison de quartier", agréée Centre social par la CAF, les interventions sociales s'appuient sur la participation des habitants et s'inscrivent dans une dynamique d'animation sociale globale et de développement social local.

MISSIONS DU POSTE :

Au sein de la maison de quartier Romain Rolland, sous la responsabilité de la coordonnatrice d'action sociale qui rayonne sur un territoire de 4 887 habitants, représentant 12,8% des habitants de la commune, le/la Conseiller(ère) en économie sociale et familiale élabore et met en oeuvre des activités et interventions sociales dans le cadre du projet d'action sociale de proximité.

Il/elle contribue par son diagnostic et ses interventions, sous l'autorité du responsable de service, à la mission de coordination d'action sociale.

Il/elle assure la fonction de référent famille conformément aux orientations de la CAF

Centre Communal d'Action Sociale

111 avenue Ambroise Croizat, CS 50007

38401 Saint-Martin-d'Hères Cedex - Tél. 04 76 60 74 12

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Président du CCAS

Activités
• Il/elle impulse l'élaboration de réponses concertées avec les habitants en lien étroit avec les acteurs locaux à partir des initiatives des habitants et des besoins repérés. • Il/elle propose des accompagnements collectifs en réponse à toute problématique de vie quotidienne /dans un objectif de développement des solidarités. • Il/elle propose des permanences sociales individuelles dans un objectif d'accès aux droits et d'aide aux démarches. • Il/elle met en oeuvre des démarches d'aller vers et des actions hors les murs pour développer le lien avec les habitants, faire connaître ce lieu ressource de proximité. • Il/elle participe à l'analyse des besoins sociaux, • Il/ elle participe au recueil et à l'accompagnement des initiatives des habitants et à la promotion des solidarités. • Il/elle évalue les actions proposées et rédige les bilans. • Il/elle développe et anime des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales

Compétences	
Savoirs-faire	Connaissances
Maîtrise des différents supports d'économie sociale et familiale. Aisance dans la démarche "allers vers" Sens du travail en équipe et du partenariat. Capacité d'expression orale et écrite, d'analyse et de synthèse. Esprit d'initiative, Pratique de l'entretien individuel Pratique de l'animation collective. Sens du service public et de la collectivité.	Méthodologie de projet Outils d'animation collective Des dispositifs et des acteurs de l'action sociale

CONDITIONS :

- Etre titulaire du diplôme de Conseiller en Economie Sociale et Familiale ou du diplôme d'Etat d'Assistant Social.
- 3 ans d'expérience dans des fonctions similaires.
- Permis B souhaité.

Conditions de rémunération :

- Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT)
- Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Avantages et participation de l'employeur

Sans condition d'ancienneté

Plan de déplacement de l'administration : remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€/mois).

Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille

Prévoyance labellisée FPT : participation selon l'indice

Sous condition de 3 mois d'ancienneté :

Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre)

Proposition d'adhésion au Comité des Oeuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, fmailiaux...)

Restaurant collectif

Les Assistants Socio Educatifs en fonction ou non, titulaires ou non titulaires, intéressés par cet emploi voudront bien faire acte de candidature (lettre de motivation + CV) à Monsieur le Maire – Président du CCAS – 111, avenue Ambroise Croizat – 38400 Saint Martin d'Hères

Axelle CHALAMET

Directrice du CCAS

